

Monsieur Simon-Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Pétition – Prime santé

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente fait suite à la pétition adressée à l'Assemblée nationale concernant les primes, allocations, majorations ou tout autre montant ou budget prenant fin au 30 mars 2020.

À cet effet, les primes mentionnées ont été reconduites jusqu'au 30 septembre 2020 par le gouvernement dans le cadre des négociations des conditions de travail prévues aux conventions collectives du secteur public et parapublic, afin de favoriser la conclusion rapide d'une entente dans un contexte de crise sanitaire, sociale et économique.

Tel que mentionné, les primes et les autres montants reconduits jusqu'au 30 septembre 2020 font partie des sujets qui font actuellement l'objet de discussions aux tables de négociation entre le gouvernement et les différentes associations syndicales. Ainsi, le gouvernement a offert aux syndicats de créer un comité paritaire d'évaluation de la pénurie de main-d'œuvre pour certains titres d'emplois d'ouvriers spécialisés afin d'analyser la pertinence ou non de maintenir, d'abolir ou de modifier la prime des ouvriers spécialisés après le 30 septembre 2020.

...2

Cette demande doit donc être adressée au comité et les discussions y demeurée afin de respecter le processus de négociation en cours.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Leader parlementaire, mes salutations distinguées.

La ministre,



SONIA LEBEL